**Thème 3 (géographie) : La France dans le monde.**

**Sujet d’étude : Les Français dans le monde : de nouvelles mobilités.**

**Introduction.**

\* Si la France est depuis longtemps une terre d’immigration, les Français ont peu émigré à l’étranger. Historiquement, la France n’a eu qu’une seule colonie de peuplement : l’Algérie.

\* Aujourd’hui, la mondialisation ouvre la société française vers l’extérieur et un peu plus de **2 millions de Français vivent à l’étranger.**

\* Les Français vivant à l’étranger forment un groupe de plus en plus nombreux et diversifié.

Problématique : Quelles sont les motivations et les nouvelles destinations des Français vivant à l’étranger ?

**I. Des expatriés de plus en plus nombreux aux profils divers.**

\* Le nombre de Français inscrits sur le *Registre des Français établis hors de France* n’a cessé d’**augmenter depuis 1990**=> *doc. p. 274*: en 1995 = 900 000 / 2011 = 1 600 000 => **+70% environ.**

\* Le « portrait robot » du Français vivant à l’étranger (*doc. 7 p. 276*):

* Les **2/3 sont des hommes, plutôt jeunes** puisque la moitié a moins de 30 ans, qui occupent des **postes de cadres supérieurs ou d’employés**.
* La **moitié travaille pour une filiale d’entreprise française ou pour une entreprise locale** et ce sont des salariés plutôt bien payés.
* Presque la moitié part moins de 3 ans.
* Un peu plus de la moitié sont **mariés ou vivent en couple**.
* Les **¾ vivaient en France avant**.
* La ½ déclare s’être expatriée plus pour quitter la France que pour raison professionnelle.
* Presque tous se disent satisfaits de l’accueil qui leur a été fait et ont noué des relations avec les locaux.
* Les **craintes liées à l’expatriation ont progressé** du fait de la montée des menaces terroristes ou de la dégradation des situations politiques ou économiques sur certains de leurs lieux de travail (cf. crise en Côte d’Ivoire par exemple).

\* Ce portrait robot un peu schématique cache en réalité un grand nombre de situations très différentes :

* **Les employés par une entreprise locale**; souvent l’objectif est de compléter une carrière professionnelle, ou de changer de voie => environ 50% des Français vivant à l’étranger.
* **Les « détachés » temporaires** (en général deux ou trois ans) par une administration ou une entreprise française qui demeure leur employeur après l’expatriation => environ 1/3 des Français vivant à l’étranger, mais **en baisse** depuis une vingtaine d’année.
* Les **étudiants** qui viennent compléter un cursus universitaire tout en apprenant parfois une nouvelle langue, les **créateurs d’entreprise** et les **professions libérales** regroupant chacun environ 10% des Français vivant à l’étranger.

=> A ces situations, il faut ajouter celle des **binationaux** = ils possèdent la nationalité française et celle du pays de résidence. Ils s’installent pour une durée beaucoup plus longue, voire même de façon définitive quand le pays d’accueil offre des conditions jugées satisfaisantes (notamment payer moins d’impôts qu’en France => *doc. 5 p. 295*). Ils sont de plus en plus nombreux.

**II. Les destinations des expatriés, reflet de nouvelles mobilités.**

**\* A l’échelle continentale :** => *doc. 1 p. 274 et doc. 4 p. 275* :

* **Deux pôles majeurs**
	+ **L’Union européenne** à 27 qui accueille près de la ½ des expatriés => cela s’explique par l**a proximité géographique** e**t culturelle**, mais aussi l**a connectivité**.
	+ **L’Amérique du Nord** = Etats-Unis et Canada dont le Québec francophone => Proximité culturelle, connectivité importante, rêve américain.

=> Ces deux espaces cumulés accueillent au total les 2/3 des expatriés français.

* Les **régions traditionnelles de l’expatriation françaises** = **Maghreb + Afrique subsaharienne francophone n’accueillent plus qu’une minorité** de Français expatriés.
* **L’Asie Océanie, l’Europe de l’est et l’Afrique subsaharienne non francophone sont les trois régions qui enregistrent les plus fortes progressions** => cela témoigne d’une **réorientation de l’expatriation** française pilotée par l’internationalisation des firmes transnationales françaises.

\* **A l’échelle des Etats**, 4 destinations se détachent nettement : **la Suisse, les Etats-Unis, le Royaume-Uni et l’Allemagne** => proximité géographique et culturelle.

Les **métropoles** sont les principaux espaces d’accueil : Londres ou New York => certains estiment que Londres (*doc. 10 p. 277*), avec 300 000 Français serait la 6ème ville de France.

**III. Les expatriés : un groupe organisé.**

\* Les activités des expatriés sont encadrées par un solide **réseau institutionnel public**:

* **Représentations diplomatiques et consulaires**.
* **Etablissements français à l’étranger** présents sur tous les continents et dans beaucoup de pays. Leur implantation reflète à la fois l’ancien déploiement de la présence française avec, par exemple, la présence de plus de 70 lycées en Afrique, et les mutations en cours avec le déploiement d’établissements en Europe et en Amériques. => *doc. 11 p. 298*.
* **Le réseau des Centres Culturels et Instituts Français.**
* **Clubs et associations aidant les nouveaux arrivants.**

\* Il existe des organisations professionnelles spécifiques comme les **Chambres de Commerce et d’Industrie Françaises à l’étranger** qui aident les entreprises françaises à s’implanter ou à se développer.

\* Les expatriés demeurent des Français et peuvent donc **voter** dans les consulats pour les **élections présidentielles**, aux élections **européennes** ainsi qu’aux **municipales** de leur résidence s’ils résident dans un pays de l’UE.

Enfin, ils élisent une Assemblée des Français à l’étranger (*doc. 12 p. 298*) qui a pour rôle d’informer le gouvernement français des avis formulés par les Français expatriés.

**Conclusion.**

Si les espaces concernés, les personnes et les activités diffèrent aujourd’hui très sensiblement de l’expatriation traditionnelle, les progrès et le redéploiement de la présence française dans le monde montrent une France dynamique et ouverte de plus en plus insérée dans la mondialisation.